



dossier sur-endettement Photovoltaïque

Par **mi57**, le **08/07/2014** à **10:35**

Bonjour,

Nous avons fait aveuglément confiance à une entreprise alsacienne pour la pose de panneaux photovoltaïques. On nous promettait l'autofinancement (classique) et bien sûr nous en sommes très loin. Le bon de commande semble conforme, le contrat de crédit aussi. Seul point qui n'a pas été respecté est la législation concernant le sur endettement, c'est à dire la fiche distincte (qui mentionne ressources, charges et prêt en cours de l'emprunteur pour l'évaluation de la solvabilité) n'a pas été fournie et signée.

je vous serais reconnaissant de partager vos connaissances pour ce genre dossier. Merci.
Michel